

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
D'AGEN

Décision du : 17/01/2014

Bureau d'Aide Juridictionnelle

Place Armand Fallières
47916 AGEN CEDEX
05 53 77 95 00

Numéro BAJ : 2013/006420
A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE
Section - Division : 2 - 02
Date de la demande : 13/12/2013
Avocat: Me

Monsieur LABORIE André
2 rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

DÉCISION D'AIDE JURIDICTIONNELLE

Vu la loi N° 91-647 du 10 Juillet 1991 et le décret n° 91-1266 du 19 Décembre 1991,
Vu la loi N° 98-1163 du 18 décembre 1998,
Vu l'empêchement du président du bureau d'aide juridictionnelle

Le vice-président statuant le 17/01/2014 sur la demande présentée le 13/12/2013 par :

Monsieur LABORIE André
2 rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

pour obtenir l'aide juridictionnelle dans la procédure suivante : appel et contredit avec représentation obligatoire

Contre :

ORDRE DES AVOCATS DE TOULOUSE
représenté par Me Frédéric DOUCHEZ, bâtonnier
13 rue des Fleurs
31000 TOULOUSE

devant la Cour d'appel d' AGEN (chambre civile).

CONSTATE :

que le demandeur bénéficie du RSA
que les ressources du demandeur n'excèdent pas les plafonds fixés par la loi

EN CONSÉQUENCE :

Accorde l'**aide juridictionnelle totale** pour la procédure ci-dessus à compter de l'acte suivant : demande d'AJ et jusqu'à l'acte ci-après : exécution.

Dit que l'avocat chargé d'assister le bénéficiaire sera désigné par le Bâtonnier d' Agen.

Dit que le bénéficiaire sera assisté d'un Huissier désigné par le Président de la Chambre départementale des Huissiers de Haute Garonne.

LE GREFFIER



LE VICE-PRÉSIDENT



Informations destinées à la CARPA

N° BAJ : 47001 / 002 / 2013/006420 Date décision : 17/01/2014 Type de décision : **Première décision**
Avocat : Provision versée par le client : **Euros**
Type de procédure : **AJ** Code procédure : **221** Décision : **AJ totale** Taux : **100%**
Objet :
Affaire : Monsieur **LABORIE André** C/ **ORDRE DES AVOCATS DE TOULOUSE** 1705 - DA13/972

Agen, le 28 janvier 2014

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
D'AGEN**
Bureau d'Aide Juridictionnelle
Place Armand Fallières
47916 AGEN CEDEX
05 53 77 95 00

Monsieur LABORIE André
2 rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE :
Numéro BAJ : 2013/006420

Section - Division : 2 - 02
Date de la demande : 13/12/2013
Nature procédure : appel et contredit avec
représentation obligatoire
Numéro R.G. : 13/1705 - DA13/972

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

Maître Guy NARRAN, Avocat
ZAC de Trenque
7, rue Albert Ferrasse
47550 BOE
Tél : 05.53.77.15.30
Fax : 05.53.77.15.39

a été désigné pour vous assister dans le cadre de l'aide juridictionnelle qui vous a été
accordée.

LE GREFFIER



Guy NARRAN

Avocat, Ancien Avoué

Spécialiste de la Procédure devant la Cour d'Appel

Marina BLANC

Juriste

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
d'AGEN

BOE, le 06 Février 2014

Références à rappeler :

Affaire : LABORIE André C/ ORDRE DES
AVOCATS DE TOULOUSE

Monsieur le Bâtonnier,

J'ai été désigné au titre de l'aide juridictionnelle pour apporter mon concours à M. LABORIE André dans une instance qui l'oppose à l'ordre des avocats de TOULOUSE.

Je me permets de vous informer que j'ai déjà été l'avoué de M. LABORIE André il y a plusieurs années.

Je vous remercie donc de bien vouloir désigner l'un de mes confrères.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bâtonnier, l'expression de mes sentiments les plus dévoués et respectueux.

S. DULOUE
s.dulouard@narran.fr

G. NARRAN

Cabinet d'Agen :

Membre de la SCM FAUGERE GOUZES LAVIGNE NARRAN
ZAC DE TRENQUE
7, Rue Albert Ferrasse
47550 BOE
Tel : 05.53.77.15.30. Fax : 05.53.77.15.39

Cabinet de Villeneuve-sur-Lot :

(successeur de la SELARL P. BOUE)
14, Bd Saint Cyr BP 88
47302 VILLENEUVE-SUR-LOT CEDEX
Tel : 05.53.40.04.10. Fax : 05.53.01.50.39.
e-mail : p.boue@avocatline.com